

2020 - 2021



Le mémoire en master 2 MEEF

*Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation
et de la Formation*



1. Textes de référence

JORF n°0200 du 29 août 2013 p. 14627 – texte n° 48

Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters «métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation»

Article 7 : *La formation s'appuie sur une activité d'initiation à la recherche qui permet de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique. L'activité de recherche doit, au-delà du contenu disciplinaire, permettre l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant ou de personnel d'éducation, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.*

Article 19 : *Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master «MEEF», chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation.*

Réussir l'année de formation en alternance – Recommandations du comité de suivi de la réforme de la formation des enseignants – 30 mai 2014

Point 4 : un mémoire de master en relation étroite avec les pratiques professionnelles

La question du mémoire de master, que l'étudiant doit réaliser dans le cadre du M2 MEEF, a fait l'objet d'échanges approfondis au sein du comité.

Si l'on se rapporte au cadre national de formation, les articles concernant l'année de formation en alternance sont précis: le stage de la formation en alternance comporte un tutorat mixte; le stage confère a minima 20 crédits ECTS; l'évaluation de la période d'alternance porte sur le mémoire de master, la soutenance de ce mémoire et l'activité du stagiaire en situation professionnelle.

Pour le mémoire, il est indiqué qu'il se construit dans le cadre du stage de la formation en alternance du master MEEF, que ce mémoire de master doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Enfin, le mémoire ne saurait s'appuyer seulement sur le stage, mais doit également se référer à d'autres enseignements au sein de la formation. Pour tous les membres du comité, il importe de bien prendre en compte toutes les dimensions combinées d'un mémoire de master en lien avec une activité professionnelle.

Recommandations

1-Élaborer le sujet du mémoire de master, de façon progressive, dans une construction partagée entre l'étudiant et l'équipe pédagogique plurielle qui l'accompagne et l'encadre durant sa formation.

2-Mobiliser de manière progressive et sur toute la durée de la formation, les compétences nécessaires à la réalisation de ce mémoire.

3-Lier fortement la réalisation de ce mémoire avec la période d'alternance en lien avec les enseignements suivis dans le cadre du master MEEF.

4-Intégrer pleinement la recherche au sein de cette année de formation professionnalisante, notamment la recherche en éducation au sens large. Ces approches scientifiques, nécessairement plurielles, doivent constituer un appui majeur pour le mémoire.

5-Favoriser le travail collectif pour la préparation du mémoire et pour une part de sa réalisation.

6-Évaluer le mémoire, afin de mesurer le degré de professionnalité de l'étudiant alternant et sa capacité à mobiliser les savoirs disciplinaires et scientifiques, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

7-Composer le jury de ce mémoire de représentants des équipes pédagogiques plurielles, y compris un ou des professionnels de terrain.

8-Dissocier l'évaluation du mémoire et de la période d'alternance du processus de titularisation du fonctionnaire stagiaire, mais s'assurer que ces deux exercices reposent sur des éléments partagés et/ou des supports communs.

1.Orientations générales

Les orientations génériques ci-dessous peuvent se décliner différemment suivant la mention du master (1^{er} degré, 2nd degré, Encadrement éducatif) et/ou suivant les parcours.

Contenus, définition, conditions,

Le mémoire part de la situation professionnelle. Il n'est ni un rapport de stage, ni un mémoire de recherche académique. Il doit articuler, dans une démarche scientifique, terrain et recherche, et prendre en compte les contenus de la formation.

Le mémoire se centre sur l'étude d'une question en lien avec l'exercice professionnel. Pour les enseignants, il accorde une attention importante aux savoirs disciplinaires en jeu, en lien avec les programmes du premier ou du second degré (selon la mention). Pour les CPE, l'éducation a une place centrale. Le travail s'appuie sur une recherche bibliographique, prenant en compte en particulier les apports des travaux de recherche en éducation et dans le champ de la discipline (mention second degré notamment). Les étudiants recueillent des données sur le terrain : textes institutionnels, extraits de manuels, productions d'enseignant, productions d'élèves, vidéos de classe, questionnaires, entretiens, et les analysent en utilisant des outils appropriés en les croisant avec les apports théoriques issus de la recherche en éducation et dans la discipline.



Pour le recueil et le traitement des données, le règlement général sur la protection des données (RGPD) s'applique depuis mai 2018

<https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd>

Les problématiques concerneront des thèmes liés :

-à l'activité professionnelle en classe :

- ☞ construction et mise en œuvre de séance de classe, comprenant une analyse des savoirs disciplinaires en jeu ;
- ☞ analyses des difficultés d'apprentissage des élèves en termes didactique, psychologique,

sociologique, etc... ;

- ☞ réflexions sur les choix à opérer pour l'intégration de supports et de documents non déjà didactisés, documents authentiques et sur le travail de transposition à effectuer pour passer de savoirs académiques à des savoirs à enseigner puis aux savoirs véritablement enseignés ;
- à l'activité professionnelle dans l'école et l'établissement : coopération avec les parents d'élèves, avec les partenaires de l'école, « éducations à », etc.

Calendrier possible

Semestre 3

- Émergence d'une problématique de travail en lien avec l'enseignement ou l'éducation ;
- Recherche bibliographique pour établir un cadre théorique de travail; la confrontation des résultats de la recherche scientifique dans la discipline ou sur une problématique d'éducation avec l'exercice professionnel doit permettre de construire des séquences d'apprentissages ou des contextes qui feront ensuite l'objet d'une analyse ;
- Conception d'un dispositif en lien avec la problématique (par ex, séquence d'enseignement – apprentissage, construction d'un questionnaire, etc.) : la relation professeur-élève est importante ;
- Mise en œuvre du dispositif donnant lieu au recueil de données (séquence d'enseignement – apprentissage préparée, enquête, etc.) ;
- Recueil de données effectif (observations, vidéo, données d'enquête par entretiens ou questionnaire, travaux d'élèves...).
- Rédaction d'une note d'étape (entre 3 et 5 pages) présentant la problématique, une première bibliographie commentée, la méthodologie de recherche retenue et un projet de plan pour le mémoire.

Semestre 4

- Analyse des données et retour sur la problématique (apprentissage de l'argumentation, approfondissement disciplinaire) en croisant notamment les apports de la recherche théorique dans la discipline et en éducation avec l'expérience qui émerge du terrain ;
- Rédaction du mémoire.

Encadrement

Le travail concernant le mémoire de M2 MEEF s'effectue de manière individuelle ou en binôme. Le travail en binôme est d'un grand intérêt car il entraîne l'obligation d'échanges «constructifs» (part de formation professionnelle).

L'encadrement est réalisé par une équipe pédagogique plurielle qui peut comprendre des enseignants-chercheurs, des formateurs INSPÉ (temps pleins et services partagés), des professionnels de terrain non INSPÉ (PEMF, PFA). Cette équipe plurielle garantit la scientificité de la démarche et la relation au terrain.

Mise en forme du mémoire

Le document est présenté selon un modèle académique :

- Une page titre : logo INSPÉ et des universités partenaires, intitulé de la formation, titre, sous-titre, directeurs, année, noms des étudiants ;
- Un sommaire (ou une table des matières);
- Le corps du texte structuré par des titres et inter-titres (la fonction d'un titre est d'informer le lecteur du contenu de la section qu'il s'apprête à lire...)

- Une bibliographie établie selon les normes retenues par l'équipe enseignante (normes APA pour le master MEEF 1er degré) ;
- Une liste des tableaux et figures si nécessaire, et éventuellement un glossaire (termes spécifiques et abréviations particulières) se trouvent en début ou en fin de volume ;
- Des annexes (documents indispensables à la compréhension du texte ayant une fonction d'illustration, d'argumentation, de démonstration).

Le corps du texte comprend:

- Une introduction présentant le contexte, la genèse des questions professionnelles et le plan du mémoire ;
- Le corps du mémoire articule la réflexion sur les savoirs mis en jeu et l'analyse des pratiques effectives à l'aide d'une méthodologie appropriée ;
- La conclusion comprend une reprise des questions professionnelles ; elle apporte des éléments de réponse et des mises en perspective.

Principes posés pour l'évaluation

Contrôle terminal avec mémoire et soutenance. Même modalité pour la deuxième session.

La soutenance se fera de manière individuelle, même si le travail a eu lieu en binôme.